AUX MINES D'ANICHE

Une délégation d'ouvriers et le Secrétaire du Syndicat, reçus par M. Lemay, directeur des Mines d'Aniche. — Les délégués mineurs exclus de la délégation.

Comme nous l'avons annoncé, c'était lundi dernier 19, à cinq heures du soir, qu'une délégation de huit ouvriers et quatre délégués mineurs des mines d'Aniche devait se présenter au bureau de la Compagnie, à Auberchicourt, pour y discuter les réclamations formulées par les ouvriers.

Une fois de plus, l'intransigeance de cette Compagnie fut remarquée par le refus d'admettre les délégués mineurs dans la délégation, et ceci malgré l'insistance du secrétaire du syndicat, qui faisait prévaloir que les délégués mineurs désignés par les ouvriers pour faire partie de la délégation n'étaient autres que ceux qui formaient le bureau du Syndicat et qu'ils sont à même de donner à la direction des renseignements complémentaires que ne peuvent donner les ouvriers.

La réponse ne se fit pas attendre. M. Lemay déclara que cela avait toujours été la règle de la Compagnie, que la question avait été posée à son conseil d'administration et que ce dernier avait refusé d'y faire droit.

Enfin la délégation est admise : elle est ainsi composée : pour la fosse Notre-Dame : Declouquement et Morel ; — fosse Gayant : Caulier et Hubert ; — fosse Dujardin : Derin et François Jules ; — fosse Saint-Louis : Tornère Louis et Tonnère Alphonse.

M. Lemay est entouré des ingénieurs divisionnaires qui sont : MM. Pères, Testard, Verly, Cabassut et Pezon (presque un ingénieur par chaque délégué ouvrier).

Le citoyen Quintin renouvelle en face de la délégation tout entière ses protestations contre le refus d'admettre les délégués mineurs, puis la discussion commence.

La première question à l'ordre du jour est ainsi conçue : Respect intégral de la loi sur le travail des enfants.

Le secrétaire du syndicat explique qu'à la suite d'une enquête sérieuse faite par les délégués mineurs il fut reconnu que de nombreuses infractions étaient commises à la loi ; il invoque comme preuve à l'appui la grève toute récente des herscheurs à la fosse Dujardin, et qui n'eut pour cause que les heures supplémentaires.

MM. Lemay et Pères prétendent n'avoir jamais reçu de réclamations ayant trait à cette question : on dirait qu'ils l'ignorent et que c'est la délégation qui les met au courant. M. Lemay demande même si les délégués mineurs n'ont pas encore fait de rapport à cet effet. Quintin répond que la surveillance de cette loi n'est pas dans les attributions des délégués mineurs et qu'il ne peuvent signaler ces sortes d'abus qu'en dehors de leur service ; mais que le Syndicat est tout disposé à renouveler l'enquête qu'il fit dernièrement, et qu'il soumettra à l'autorité supérieure et à la direction, les infractions commises.

Réponse est faite que la Compagnie a tout intérêt à appliquer strictement la loi.

Deuxième question. — Augmentation et amélioration du chauffage distribué aux ouvriers. — La direction prétend avoir la preuve que les charretiers ne reconduisent pas toujours la quantité prescrite et que d'ailleurs il n'est jamais refusé de bons supplémentaires à ceux qui en font la demande.

Une enquête sera faite et la question étudiée pour les grandes familles.

Troisième question. — Qu'il ne soit plus fait aucune retenue sur les outils en mauvais état.

Réponse est faite que dorénavant il ne serait plus fait aucune retenue sur les outils dont l'usure serait normale, mais que les détériorations faites aux lampes de sûreté seraient rigoureusement payées.

Quatrième question. — Que les galibots qui débutent à la mine soient pays 1 fr. 50, plus la prime, avec augmentation tous les six mois.

Réponse : Les conventions de la grève dernière seront respectées ; un rappel sera fait à ceux qui auront à se plaindre de n'avoir pas bénéficié de ces dernières.

Cinquième question. — Que les ouvriers détachés de leur taille soient payés comme à cette dernière.

Réponse : La question sera étudiée pour unifier les salaires des ouvriers déplacés à 5 fr. 50.

Sixième question. — Que les aides mineurs déplacés de leur taille soient aussi payés en proportion, ou qu'ils puissent remonter à l'heure réglementaire.

Réponse : Les aides déplacés sont astreints pour la plupart à un travail aux pièces. Ils peuvent toujours faire valoir leur réclamations. Satisfaction leur sera donnée si elles sont reconnues fondées.

Septième question. — Que les matériaux soient conduits le plus près possible des fronts de tailles.

Réponse : Les matériaux sont toujours conduits le plus près possible des fronts, néanmoins si la répartition laisse à désirer dans certains quartiers, des ordres seront donnés et notamment à l'ingénieur de la fosse Dujardin. Satisfaction est aussi donnée sur ce point aux ouvriers de la fosse Notre-Dame qui travaillent à l'étage supérieur, veine Sébastien.

Huitième question. — Que les employés et notamment M. l'ingénieur de la fosse Gayant aient un peu plus de politesse envers les ouvriers.

Réponse : Des ordres ont été donnés depuis longtemps.

Neuvième question. — Suppression des amendes pour absences au travail le lundi et autres jours.

Réponse : La Compagnie ne peut supprimer ces amendes par suite des absences fréquentes et volontaires des ouvriers.

Dixième question. — Qu'aucun des enfants grévistes de la fosse Dujardin ne soit inquiété par la Compagnie.

Réponse : Cette grève ayant été considérée comme un enfantillage, des ordres ont été donnés pour que les auteurs ne soient pas inquiétés.

Onzième question. — Respect des conventions de la grève pour les salaires des ouvriers.

Réponse : La Compagnie a la prétention de toujours respecter ses engagements.

Quintin répond que cela n'est pas toujours vrai, vu qu'il fut payé à certains ouvriers de Sainte-Marie des journées de 5 fr. 45 et 5 fr. 66, ce qui est loin d'être la moyenne promise. Les délégués de Saint-Louis déclarent avoir à se plaindre eux-mêmes de cette anomalie.

Le directeur dit que ce ne peut être qu'un fait exceptionnel ; il demande aux autres délégués présents s'ils n'atteignent pas la moyenne promise. Tous répondent affirmativement. Le citoyen Quintin déclare au directeur que chaque fois qu'il aura à discuter avec une délégation, il se trouvera toujours en face d'ouvriers habitués à gagner leur journée, mais que cela ne veut pas dire que des bas salaires ne sont pas servis aux autres.

Douzième question. — Qu'une petite fiche donnant en bloc les travaux effectués pendant la quinzaine et le nombre des journées soit remise aux chefs de taille.

Réponse : Cela peut se faire, on y regardera.

Treizième question. — Que la distribution de poudre à la fosse Gayant soit prolongée d'un quart d'heure.

Réponse : Des ordres seront donnés.

Quatorzième question. — Que le paiement des ouvriers se fasse à chaque fosse.

Réponse : Nous reconnaissons être mal partagé en bureaux, mais nous vous assurons que le paiement aura lieu sous peu à chaque fosse.

Quinzième question. — Que la distribution des bulletins de quinzaine se fasse dans un local et non en plein air, ce qui peut être nuisible à la santé des ouvriers qui remontent de la mine, et que ces derniers soient personnels.

Réponse : Ds mesures sront prises à cet effet et à l'avenir les bulletins seront personnels et avec indication.

La discussion étant terminée sur les réclamations, Quintin déclare que la délégation a aussi pour mandat, conformément à l'entrevue du 29 avril, de contrôler les salaires payés pour en connaître la moyenne.

M. Lemay paraît hésitant. Ne s'attendait-il pas à cela ! Finalement, il répond que la moyenne payée est largement de 6 fr. 70 et qu'il est sûr de ne pas être démenti.

Le citoyen Quintin riposte que la délégation n'ayant pas, comme à l'Escarpelle, la fiche par chantier, elle se trouve de par ce fait désarmée en face de la direction et qu'elle est forcée de croire les chiffres avoués par elle. Mais il n'en est pas moins vrai que lorsqu'au mois de juin dernier il s'est rendu au bureau de l'Escarpelle pour y faire le même contrôle, la direction de cette Compagnie a mis à la disposition de la délégation un tableau relatant les salaires avant la grève et ceux payés après la grève, ce qui a permis à la délégation de prendre des chiffres pour en rendre compte à ses mandants.

Le citoyen Dérin exprime à la direction l'espoir qu'aucun membre de la délégation ne sera inquiété pour avoir osé faire partie de cette dernière.

M. Lemay répond que les délégués peuvent retourner tranquilles et qu'il ne sera tenu à leur égard aucune rancune.

En se retirant, le citoyen Quintin remercie M. Lemay d'avoir accepté cette entrevue. Il lui exprime à nouveau ses regrets de l'exclusion des délégués mineurs et lui dit que de ce fait il en tirera les conclusions qu'il lui plaira.

La délégation ayant fait tout son devoir, il appartiendra désormais aux ouvriers de faire aussi le leur.

A MEDITER

« Le public se demande parfois pourquoi Médecins et Pharmaciens sortent si souvent indemnes des épidémies ?

« C'est parce qu'ils ne boivent comme apéritif que du BANYULS-TRILLES. »

(EXTRAIT DU « PETIT PRATICIEN »
organe de Défense des Intérêts professionnels *médicaux et pharmaceutiques)*

DANS TOUS LES CAFÉS ET LES BONS ESTAMINETS

Exigez l'étiquette sur la bouteille 583-5

Bulletin Colombophile

A ROUBAIX

La société établie chez M. Georges Michez, cabaretier, rue des Anges, 29, donnera dans un rayon de 3 kilomètres de l'église Saint-Joseph pris comme centre son grand concours annuel sur ALBERT, dimanche 2 décembre 1906.

Un lapin au premier pigeon vainqueur.

Un lapin à la première série de deux pigeons non désignés.

Un lapin par poule de 10 centimes.

La mise en panier aura lieu le samedi 1er décembre de 4 heures à 7 heures et demie du soir.

Dimanche 25 novembre, dressage sur Seclin.

A CROIX

Le camarade Verpraet Louis, cabaretier, à l'estaminet « Au Convoyeur », 15 place de Croix, a l'honneur d'informer les amateurs colombophiles qu'il fera, dans sa vaste salle le dimanche 25 novembre 1906, une grande exposition de pigeons voyageurs.

Tous les lauréats de la Fédération du Centre et Croix réunis, figureront avec leurs sujets primés, ainsi que d'autres amateurs connus qui veulent rehausser cette exposition.

La Commission.

A LILLE

La distribution des prix d'excellence du concours d'Angoulême, organisé par la Fédération du Nord, ainsi que celle des prix du championnat et du Derby de la Concorde aura lieu dimanche prochain 25 novembre à 5 heures du soir, au siège social, Café de la Bourse, 10 Grand-Place à Lille, sous la présidence de M. Charles Delesalle, maire de Lille. A cette occasion, ces sociétés organisent une exposition sensationnelle des pigeons les plus réputés de la région.

Les meilleurs amateurs colombophiles, entr'autres : MM. Salembier et Billoire, de Lille, Browayes et Dujardin de Roubaix, Desruelles d'Annappes, Jaclin de Fâches, Mouray de Lomme, Brisart de Saint-Maurice, Perrier de Bailleul, Truyen et Eckhondt de La Madeleine, Vandelanoitte de Marcq, Jardel de Loos, Juille de Canteleu, Dewailly de Wattignies, Stoclet de Watten, etc., y exposeront leurs champions, vainqueurs des grands concours régionaux et nationaux.

L'entrée de l'Exposition est gratuite, le public y sera admis de dix heures du matin à quatre heures ».

RECONSTITUANT — TONIQUE

Vin Bravais

C'est le plus **PUISSANT** de tous les **RÉGÉNÉRATEURS** et aussi le plus **AGRÉABLE.**
Sa composition scientifique (Tannates de Caféine, Cocaïne et Théobromine, Vieux Vin de Pedro Ximénès) l'a fait adopter par le CORPS MÉDICAL contre **ANÉMIE, FAIBLESSE NEURASTHÉNIE, CHLOROSE MALADIES du CŒUR et de l'ESTOMAC, GRIPPES, etc.**
DANS TOUTES LES PHARMACIES
Brochure illustrée sur demande.
U. GORY & Cie, Square de l'Opéra, Paris. MARQUE DÉPOSÉE

CHRONIQUE des SPORTS

AUTOMOBILISME

LE CONCOURS MILITAIRE DE VEHICULES INDUSTRIELS

Les « poids lourds » ont couvert hier gaillardement leur quatrième étape, Autun-Mâcon (99 kilomètres).

Voici la liste des véhicules ayant couvert cette distance :

16. De Dion-Bouton. — 1. Darracq-Serpollet. — 2. Darracq-Serpollet. — 3. Darracq-Serpollet. — 17. De Dion-Bouton. — 15 Mors. — 12. Lacoste et Battmann. — 4. Peugeot. — 5. Cohendet et Cie. — 18. Orion. — 20. Berliet. — 9. Orion. — 11. D. A. C. etc.

Le camion Turgan abandonne.

TOURISME

LE NORD-TOURISTE AU SALON DE PARIS PAR TRAIN SPECIAL

La Compagnie du chemin de fer du Nord vient de faire connaître l'horaire du train spécial à marche rapide et à prix très réduit que le NORD-TOURISTE organise pour le dimanche 16 décembre afin de permettre de se rendre à Paris dans des conditions extraordinaires de bon marché pour visiter l'Exposition Internationale de l'Automobile et du Cycle au Grand-Palais. A l'aller départ de Tourcoing à 5 heures du matin ; Roubaix à 5 h. 05 ; Croix-Wasquehal 5 h. 09 ; Lille 5 h. 19 ; Douai 6 h. ; Arras 6 h. 30 ; Arrivée à Paris à 9 h. 45. — Au retour départ de Paris à 9 h. 05 du soir ; Arras 12 h. 24 ; Douai 12 h. 53 ; Lille 1 h. 30 du matin ; Croix-Wasquehal 1 h. 43 ; Roubaix 1 h. 48 ; Tourcoing 1 h. 53.

Rappelons que les inscriptions pour ce voyage seront closes prochainement au siège social du NORD-TOURISTE, 4, rue de la Gare, à Roubaix, moyennant versement de onze francs pour prix total des chemins de fer, voitures pour aller au Grand-Palais, entrée au Salon, dîner et entrée à la Grande-Roue (15 francs pour les voyageurs de deuxième classe). Les excursionnistes profiteront les réductions de 50 pour cent sur les prix d'entrée au Vélodrome d'Hiver, à la Tour Eiffel, au Musée Grévin, etc.

Indépendamment du train spécial du 16 décembre les membres du Nord-Touriste, peuvent obtenir des bons de réduction individuels de 50 pour cent valables du 5 ... faisant inscrire avant le 28 novembre.

LUTTE

LES TOURNOIS PARISIENS

Voici les résultats des luttes qui ont été disputées hier soir :

AU CASINO DE PARIS

Sauerer (Allemand), 94 kilos, tombe Bonnelli (Français), 106 kilos, par un bras roulé à terre, en 3 minutes 27 secondes.

Zbysko (Polonais), 128 kilos, tombe Fristenski (Tchèque), 104 kilos, par un pont écrasé, en 47 m. 50 s.

Lurich (russe), 96 kilos, tombe Constant le Marin (Belge), 105 kilos, par un pont écrasé en 14 m. 8 s.

Jourdan (Français), 103 kilos, tombe Bain (Ecossais), 102 kilos, par une prise de bras en 1 m. 30 s.

Zbysko (Polonais), 132 kilos, tombe Lurich (Russe), 96 kilos, par une ceinture avant, 47 m. 50 s.

Cyclop (Gallicien), 132 ilos, contre Anglio, (Martiniquais), 121 kilos.

Cyclop est déclaré vainqueur, Anglio blessé, s'étant retiré du ring.

AUX FOLIES-BERGERES

Poule de Consolation. — Fritz Muller (Allemand), 130 kilos, tombe Aimable le Jeune (Français), 89 kilos, par une prise de bras à terre, en 8 m. 9 s.

Jimmy Esson (Ecossais), 111 kilos, tombe Santos Willis (Américain), 97 kilos, par une prise de bras à terre, en 3 minutes 30 secondes.

Championnat du monde. — Poule finale. — Petroff (Bulgare), 105 kilos, tombe Pengal (Turc), 107 kilos, par un bras roulé à terre, en 16 minutes 9 secondes.

Eberté (Allemand), 120 kilos, tombe Antonitch (Serbe), 137 kilos, par une ceinture avant, en 4 minutes 42 secondes.

Aimable de la Camette (Français), ... kilos, tombe Emile Vervet (Français), 1.. kilos, par un ramassement de bras à terre, en 1 heure 19 minutes 12 secondes.

Les Maladies des femmes

La nature, qui a fait la femme frêle et délicate, avec des os friables et petits, des attaches élégantes, mais fragiles, un système nerveux impressionnable, a voulu également qu'elle devienne son propre bourreau en la condamnant à s'astreindre dans ses coutumes et dans son habillement à une série d'habitudes gênantes, qu'il est convenu d'appeler les convenances de la vie mondaine et sociale. Quoi d'étonnant alors que, naturellement faible pour la lutte contre le mal, la femme soit si sujette à toutes les maladies infectieuses ou constitutionnelles ? Il suffirait, pour s'en convaincre de passer en revue les différentes phases de son existence, depuis celle des troubles nerveux provoqués par les difficultés de sa formation et nous assisterions à toutes les modifications fondamentales dont est le siège l'organisme de cette éternelle blessée. Tout la dispose aux maladies, en effet, depuis l'âge où, à peine née, dans ses jeux, dans ses manières, dans sa coquetterie, petite fille elle se distingue de son frère, jusqu'à celui où, quand sa fonction est sur le point de tarir, elle franchit le cap des tempêtes et rentre dans les conditions de la vie de l'homme. La plupart des maladies de la femme sont dues à des fermentations malsaines ou à des germes infectieux qui envahissent son organisme et rien ne serait plus facile de remédier au mauvais fonctionnement des organes types de la femme si, par suite d'une pudibonderie coupable autant qu'exagérée, elle ne cachait au médecin les causes réelles de ses infirmités. Aussi, serait-il inutile de parler sans cesse aux femmes de leurs maux si l'on ne leur en présentait en même temps le remède. Tous les troubles de l'organisme féminin, depuis la *leurcorrhée* persistante et la *métrite* simple jusqu'aux *ulcérations* et aux *tumeurs* de la matrice, étant dus à une mauvaise fermentation, ce n'est donc pas au bistouri qu'il faut avoir recours mais oui et bien à un traitement interne *qui débarrasse le sang des scories et des toxines* dont il est chargé. Aux ferments maladifs, il faut opposer un ferment thérapeutique qui, provoquant une assimilation instantanée, rend au globule du sang, sa vitalité primitive. C'est précisément sur ce principe que le professeur Jacquemin a édifié la théorie qui l'a conduit à la belle découverte des Ferments de Raisin qui constituent, pour la jeune fille comme pour l'épouse et la mère, une médication régénératrice en même temps qu'un désodorisant et un régulateur parfait.

Docteur GRAY.

AUX MALADES. — Dans l'intérêt même des malades, il leur est instamment recommandé de n'accepter que le ferment pur de raisins du professeur Jacquemin, spécialement préparé au moyen d'appareils modernes et perfectionnés que, seul en Europe, possède l'Institut scientifique de Malzéville, près Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1801 5

INFORMATIONS
Commerciales et Financières

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHE DE PARIS

Cours de clôture du 23 novembre 1906

COLZAS. — Fermes. — Cour. 85 »». — Proch. ... — Fermes. — Cour. 23 10. — Proch. 23 20. — J.-F. 23 20. — 4 prem. 23 80. — 4 mars 23 45.

SEIGLES. — Calmes. — Cour. 17 75. — Proch. 17 75. — J.-F. 17 75. — 4 prem. 17 75. — 4 mars 17 75.

AVOINES. — Calmes. — Cour. 20 85. — Proch. 21 »». — J.-F. 20 80. — 4 prem. 21 »». — 4 mars 21 10.

LINS. — Calmes. — Cour. 5 225. — Proch. 52 50. — 4 prem. 52 50. — 4 mai 52 75.

FARINES. — Soutenus. — Cour. 31 75. — Proch. 30 45. — J.-F. 30 35. — 4 prem. 30 50. — 4 mars 30 50.

ALCOOLS. — Calmes. — Cour. 41 50. — Proch. 41 75. — 4 prem. 43 »». — 4 mai 44 25.

SUCRES. — Soutenus. — Cour. 27 12. — Proch. 27 50. — 4 prem. 28 12. — 4 mars 28 50.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 23 novembre 1906.

Le Marché de Paris est relativement bien tenu, la spéculation paraît satisfaite que le taux officiel d'Escompte de la Banque d'Angleterre n'a pas été modifié.

La Rente Française 3 % se consolide à 96,02. Les Fonds d'Etats étrangers manquent toujours d'entrain.

L'Extérieure à 95,10. Le Portugais 3 % à 70.90. Le Turc Unifié à 94,85.

Cependant le Russe 5 % 1906 est bien tenu à 85 fr. 90. Le 3 % 1896 est inchangé à 62.

Les Chemins Français restent bien tenus : Orléans 1544. Nord 1737.

Les Valeurs de Traction, après une nouvelle hausse au début de la Bourse, rétrogradent ensuite quelque peu : Omnibus 946. Métropolitain 494. La Thomson s'avance à 750.

Aucun changement notable aux Etablissements de Crédit : Crédit Lyonnais 1205. Banque de Paris 1650.

Les Mines de Cuivre sont en reprise sensible : ce métal étant bien tenu à Londres : Le Cape-Copper à 207,50. La Tharsis à 211 et le Rio finit à 1934.

En Banque, bonne tenue de la Privilégiée. Briansk à 338. La Hartmann, après une chute à 854 sur le bruit controuvé d'une émission prochaine d'obligations, se ressaisit ensuite à 875.

Le Platine est en nouvelle avance à 730.

Les Mines d'Or restent calmes avec tendance légèrement raffermie : Goldfields 93. Ferreira 472,50. Goerz 33. Lancaster 11,25. Rand-Mines 150.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 22 novembre 1906.

Au Parquet, on clôture la semaine en disposition relativement bonnes. Les valeurs qui ont pris de l'avance la consolident et comme d'autre part, on ne constate aucun recul sérieux, on peut se contenter des résultats. Les Fers et les Tramways restent comme ces jours derniers, les mieux orientés, c'est ainsi que dans ce dernier compartiment les Dividende Bruxellois accentuent leur avance à 923 3/4, laissant espérer de plus hauts cours encore. Nous nous répétons en conseillons l'achat des Privilégiées Madrid-Espagne à 180.

Aux Fers : Aumetz-la-Paix à 795 progresse. Angleur 473. Ougrée varie peu à 1505.

Les Charbonnages répètent à peu près leurs cotations précédentes, mais sont toujours suffisamment fermes : Anderlues 1175. Kessales 1320. Bernissart 615. Bois d'Avroy 1160. Borinage 545. Chevalières 1950. Concorde 2375. Fontaine-l'Evêque-Gouffre 2675. Grande Machine 5125. Réunies Charleroi 2225. Nord Rieu Cœur 897 1/2.

Les Zincs sont calmes : Asturienne 7100. Austro-Belge 470. Nébida 880. Vieille-Monatgne revient un peu à 960. Djebels cote 550 et Silésie 1736.

Aux Coloniales, les Valeurs Moscovites ne perdent rien de l'attention qu'elles retiennent. Privilégiées Makewka surtout en vue à 760. les Compagnies Fermières Prokorow sont également demandées à 572 pour les Privilégiées et 160 les Ordinaires. L'Ordinaire Katanga semble revenir un peu à 1027 1/2.

Les Glaceries et divers sont calmes et ne présentent rien de particulier.

BOURSE DE LILLE

Lille, 23 novembre 1906.

Les variations du Marché des Valeurs charbonnières sont peu importantes, les affaires étant d'ailleurs restreintes. La tendance reste indécise.

Aniche se maintient à 1575. Azincourt s'échange en fermeté à 831. Bruay conserve ses dispositions favorables à 872. Bully se maintient bien à 5219, le cinquantième est inchangé à 105. Campagnac est demandé à 200. Clarence fait un sérieux pas en avant à 343 restant voulu à ce prix. Courrières en bonne orientation à 2670. Crespin fait une nouvelle chute à 105. Douchy est discuté à 1035. Dourges est plutôt calme à 336. Le 10e Drocourt n'a pas varié à 504. Escarpelle s'échange encore à 1090. Ferfay a toujours des demandes à 1710. Flines poursuit sa reprise à 79. Lens a un marché très large à 805. le dixième conserve le prix de 81,50. Le 300e Liévin répète le cours de 154. Le groupe Marles est le plus soutenu : le 30 % avantageux à 2179, la Part 70 % en vedette à 3110. Les demandes sont suivies en 20e Marles à 158. Il est question pour ces derniers titres d'un dividende bien supérieur à celui de l'an dernier. Ostricourt est encore mieux à 2099. Meurchin reste ferme à 2600 et Thivencelles à 651. Le 20e Vicoigne s'échange à 1214. Ferques a des échanges à 80 fr.

Denain-Anzin se traite à 2115.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au journal

LE RENSEIGNEMENT GENERAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Abonnement : 2 francs par an.

Demander un numéro spécimen gratuit.

Les premières qui tombent

Les dents qui se gâtent le plus vite sont les molaires, ce sont elles du reste qui remplissent le principal rôle du travail dentaire puisqu'elles servent à broyer les aliments. Elles se tachent, se déchaussent et se désagrègent, de là une sensibilité particulière sous l'influence du froid ou du chaud ; s'il survient une douleur violente, ce qui n'est pas rare, quelques gouttes d'ANTALGIQUE suffisent pour calmer, au besoin même, on peut l'aspirer, la réaction est immédiate. Exigez l'ANTALGIQUE SAINT-REMI, le seul véritable, fl. 2 fr.

Lille, dépôt pour le gros : MM. Danjou et Dupont, droguistes ; détail : Grande Pharmacie de France Vandamme et Guermonprez. — A Roubaix : Deroubaix et Gerreth. — A Tourcoing : Decouvelaere. — A Armentières : Bailleul. — A Douai : Lesurque. — A Dunkerque : Baggio. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Hénin-Liétard : Godin. — A Lens : Neuviarts. — A Béthune : Dollé. 1774-5.

HERNIES

Il s'est créé partout des Instituts, néanmoins l'Institut du Doct. BASTIN, à Fontaine-l'Evêque (Belgiq.) est encore et toujours **en progrès**, cette année son chiffre de guérisons s'est élevé de **6327 à 7008**. Pourquoi cette faveur et cette confiance ? Parce que le Dr Bastin a fait ses preuves depuis longtemps, parce que ses guérisons herniaires sont **définitives, régulièrement obtenues en 10 jours**, parce que le paiement des honoraires n'a lieu **qu'après guérison** sur quittance et avec certificat de **garantie** pour la vie. Le Dr Bastin, depuis **1890** le **premier** dans le pays ne fait que la **seule spécialité** des cures de **Hernies** et il a ainsi acquis une expérience que personne ne peut égaler. **Brochure et adresses personnes guéries envoyées gratis** sur demande. A ce jour **7575** guéris. 074

IMPRIMERIE DE LILLE — Lille-13e Section — Le Gérant : [illegible]

Lille, 11, Rue de [illegible]

BOURSES
Paris, Bruxelles, Lille

du 23 Novembre 1906

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	96 02	96 02
3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..
Italiens	.. ..	.. ..
Russe consolidé 4 0/0	.. ..	.. ..
Russe 3 0/0	.. ..	63 40
Argentin 1896	.. ..	64 35
Argentin 1900	.. ..	.. ..
Serbe 5 0/0 nouveau	.. ..	.. ..
Serbe 4 0/0	84 60	84 27
Brésil 5 0/0	.. ..	97 75
Brésil 4 0/0	86 ..	86 25
Ext. Espagne 4 0/0	95 10	95 10
Portugais 3 0/0	70 85	70 90
Turc unifié	94 67	94 85

Etablissements de Crédit

	Ouvert.	Clôture
Banque de France	..	4031 ..
Banq. Paris et Pays-Bas	1645	1650 ..
Compt. nat. d'Escompte	..	685 ..
Crédit Foncier	..	700 ..
Crédit Lyonnais	1205	1205 ..
Société Générale	..	662 ..
Banq. fr. Comm. et ind.	..	..
Société franç. Mines d'Or	..	..
Robinson Banck	..	..
Banque Ottomane	682	683 ..
Banque Imp. d'Autriche	..	..

Chemins de fer. — Transports Actions

	Ouvert.	Clôture
Est	..	..
P.-L.-M.	..	1318
Midi	..	..
Nord	..	1735
Orléans	..	1544
Ouest	..	..
Métropolitain	494	494
Omnibus	960	946
Wagons-Lits	..	377
Traction	..	..
Thomson-Houston	752	750
Est-Parisien	..	..
Industrie Electrique	..	..
Lombards	..	..
Méridionaux italiens	..	..
Nord-Espagne	275	274
Saragosse	426	427
Andalous	250	243

Valeurs Industrielles

	Ouvert.	Clôture
Suez	..	4513 ..
Dynamite Centrale	..	629 ..
Gaz Parisien	373	372 ..
Métaux	..	690 ..
Sels gemmes	..	410 ..
Sosnowice	1285	1293 ..
Tabacs Ottomans	448	448 ..
Kertch	..	10 75
Briansk	..	355 ..
Malfidano	..	512 ..
Tharsis	211	211 ..
Rio-Tinto	1935	1934 ..
Laurium Grec	..	77 50

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	42 50	43 25
Cap Cooper	207 50	207 50
Goldfiels	93 ..	93 ..
De Beers	534 ..	532 50
East Rand	99 ..	101 ..
Ferreira	..	473 50
Geldenhuis Estate	..	82 ..
Goerz	33 ..	33 ..
Hanchaca	125 ..	125 50
Mozambique	21 ..	20 75
Rand Mines	149 50	150 ..
Randfontein	..	..
Robinson Gold	..	180 ..

Emprunts de Villes et Obligations

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Ville de Paris 1865 4 0/0	529 50	538 25
— 1869 3 0/0	447 ..	447 ..
— 1871 3 0/0	404 ..	405 ..
— 1875 4 0/0	541 ..	549 ..
— 1892 2 1/2	375 ..	372 50
— 1898 2 0/0	431 50	438 ..
— 1899 2 0/0	419 ..	..
— Métro 1904 2 1/2	433 ..	..
Marseille	..	..
Amiens	..	..
Bordeaux	118 ..	116 50
Lyon	103 ..	103 ..
Lille 3 0/0	..	..
Crédit Fonc., bons 1887	71 ..	70 25
— 1888	71 ..	70 25
Communales 1879	477 50	479 ..
— 1880	499 ..	498 50
— 1891	399 50	400 ..
— 1892	467 ..	463 ..
— 1899	475 ..	475 ..
Foncières 1879	499 ..	500 ..
— 1883	440 ..	440 ..
— 1885	470 ..	470 ..
— 1895	478 ..	478 ..
Bône-Guelma	437 ..	437 75
Département 3 0/0	416 ..	..
Economiques 3 0/0	423 50	421 25
Est Algérien	435 ..	432 50
Ouest Algérien	431 25	431 ..
Est 3 0/0 ancien	448 ..	..
— 3 0/0 nouveau	438 ..	439 75
— 2 1/2	420 ..	417 ..
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	439 ..	435 75
— 3 0/0 nouveau	439 50	435 50
— 2 1/2	409 75	405 50
Ch. de fer Nord 3 0/0 an.	457 ..	457 75
— 3 0/0 no.	458 ..	455 ..
— 2 1/2	414 ..	413 75
Orléans 3 0/0 ancien	444 50	444 ..
— 3 0/0 nouveau	439 ..	439 ..
— 2 1/2	404 ..	404 ..
Ouest 3 0/0 ancien	436 ..	435 ..
— 3 0/0 nouveau	432 ..	431 ..
— 2 1/2	403 ..	402 ..
Sud France 3 0/0	420 ..	420 75
Andalous 3 0/0 1re série	343 ..	343 ..
— 3 0/0 2e série	341 ..	341 ..
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	374 ..	375 ..
— 3 0/0 2e	369 ..	368 ..
— 3 0/0 3e	381 ..	380 ..
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	399 ..	400 ..
— 3 0/0 2e	393 50	395 ..
Pampelune 3 0/0	359 ..	368 50
Autrich. anc. 1re hyp.	432 ..	..
— nouv. 1re hyp.	440 ..	438 ..
Lombards	338 50	336 50
Wagons-Lits	503 ..	504 ..
Suez 5 0/0	605 ..	605 50
Suez 3 0/0	482 ..	481 ..
Panama 5 0/0	..	..
— 3 0/0	..	..
— 4 0/0	..	..
Panama 1er série	..	..
2e		
3e		

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat et Lots

		Cours du jour
Rente belge 3 0/0	99 72	99 67
Ville d'Anvers 1887	106 75	106 50
Anvers 1902	101 38	101 25
Ville de Bruxelles 1886	.. ..	.. ..
Bruxelles 1902	107 50	107 25
Ville de Gand 1896	89 25	89 75
Lots Congo	78 ..	77 75
Banque Nationale	4590 ..	4593 ..
Fond. Chemins Congo	4442 50	4427 50
Div. Tr. Bruxellois	918 75	923 75
Angleur	480 ..	474 50
Cockeril	1885 ..	..
Ougrée	1597 50	1605 ..
Sarrebrück	105 ..	..
Anderlues	1175 ..	1175 ..
Bernissart	613 ..	615 ..
Bois-d'Avroy	1175 ..	1160 ..
Borinage Central	..	545 ..
Charbonnages Belges	795 ..	791 ..
Chevalières à Dour	1965 ..	1950 ..
Espér. et Bonne-Fortune	1192 50	1190 ..
Fontaine Lévêque	2327 50	2327 50
Goufire	2687 50	2675 ..
Grand-Buisson	1515 ..	..
Grande-Machine	5125 ..	5125 ..
Horloz	2740 ..	..
Houillères-Unies	417 ..	419 50
Levant du Flénu	..	6400 ..
Marchienne	855 ..	832 50
Mariemont	2503 ..	..
Noel Sart Culpart	2600 ..	2600 ..
Nord de Charleroi	[illegible]	[illegible]
Patience Beaujonc	..	..
Produits au Flénu	6050 ..	..
Réunis de Charleroi	2240 ..	2225 ..
Sacré-Madame	..	..
Trieu-Kaisin	2067 50	2050 ..
Asturienne	7155 ..	7100 ..
Nébida	890 ..	880 ..
Vieille-Montagne	955 ..	969 ..
Djebels-Masser	..	550 ..
Katanga	1025 ..	1028 ..
Silésie	1741 ..	1736 ..
Métropolitain	..	..
Briansk	340 ..	..
Dnieprovienne	2535 ..	2537 50
Métallurg. Russo-Belge	1184 ..	1175 ..
Mécaniques et Locomot.	645 ..	..

BOURSE DE LILLE

Aniche	1575 ..	1575
Anzin	5851 ..	..
Bully-Grenay	5220 ..	5219
— (50e)	105 ..	105
Bruay	872 ..	872
Carvin	..	..
Carvin 1/5	..	..
Clarence	334 ..	343
Courrières	2670 ..	2670
Crespin	107 75	105
Douchy	1036 ..	1035
Dourges	336 ..	336
Drocourt	..	..
Escarpelle	1090 ..	1090
Ferfay	1710 ..	1710
Ferques	80 ..	80
Flines	76 ..	79
Lens (100e)	808 ..	805
— (1000e)	81 50	81 50
Liévin	1590 ..	..
— (30e)	154 ..	154
Ligny	608 ..	..
Marles 30 0/0	..	2179
Marles 70 0/0	3105 ..	..
Marly	..	..
Meurchin	..	..
Meurchin (5/2)	2605 ..	2650
Ostricourt	2090 ..	2099
Thivencelles	651 ..	651
Vicoigne (20e)	1216 ..	..
Denain-Anzin	2124 ..	2115
Campagnac	..	200
Azincourt	..	831

Transmis par MM. SCHNERB, FAVIER et Cie, Gde-Place, à Lille.

FEUILLETON DU 24 NOVEMBRE. — N. 99

LA Belle Ténébreuse

par Jules MARY

QUATRIEME PARTIE

LE JOUEUR D'ORGUE

III

Et le souvenir de sa mère, de Modeste, qu'il voyait anxieuses, là-bas, dans la petite maison près de l'Oise, en attendant le verdict de la cour qui réhabiliterait ou condamnerait, pour Marceline, son mari, pour Modeste, son père, — ce souvenir rendait plus cruelles encore ses angoisses.

L'audience fut reprise au bout d'une demi-heure.

Beaufort fut interrogé.

Nous ne pouvons revenir sur tous les détails de cet interrogatoire ; ces détails, nos lecteurs les connaissent. Point par point, le président refaisait l'histoire de l'assassinat de Valognes.

Beaufort, à toutes les questions, répondait sans récriminer ; mais à la fin de toutes ses réponses, il ne manquait jamais d'ajouter :

— Je suis innocent.

L'incertitude qui s'était manifestée dans l'opinion publique, avant le procès, semblait partager également l'auditoire.

Mais rien, sur les visages impassibles des jurés, rien n'apparaissait de l'état de leur âme, et c'était d'eux qu'il fallait attendre la condamnation ou l'acquittement.

L'avocat prit la parole et défendit longuement Beaufort.

Il le fit avec habileté, avec conviction, avec émotion.

Il sut profiter de la demi-révélation apportée par Gérard pour revenir sur ce qu'aurait de terrible une condamnation frappant un innocent. Il montra le docteur bouleversé par la tempête de son cœur, ne pouvant parler sans forfaire à l'honneur, et risquant, s'il gardait le silence, de perdre Beaufort.

Beaufort, après la révélation de Marceline au juge d'instruction, n'avait plus rien à cacher. Il avait raconté à son défenseur son existence entière, le secret de la tristesse de toute sa vie.

Et cela fut une source de larmes que ce récit pathétique. Un homme qui, après tant d'années de désespoirs infinis, retrouve soudain son enfant et sa femme, va-t-il choisir ce moment même pour assassiner un ami, dont il attend le bonheur de sa fille ?

— Certes, dit l'avocat en terminant, il reste des choses obscures dans ce procès. Comment M. Beaufort a-t-il été blessé ? Comment son revolver, instrument du meurtre, a-t-il été retrouvé sur le théâtre du crime ? Nous ne l'expliquons pas. Ces explications, un homme seul, sans doute, pourrait nous les donner. C'est le docteur Gérard. Et vous l'avez tous entendu, messieurs, le docteur Gérard est retenu par l'honneur du secret professionnel. Ce secret est sacré comme celui de la confession et le tribunal lui-même ne se reconnaît pas le droit de l'en délier. Dans ces conditions, messieurs, je fais appel non à votre cœur, il est gagné d'avance, mais à vos scrupules. Il n'est pas possible que vous songiez à condamner mon client... Il faut, à tout ce qu'il a souffert, il faut à la honte de sa prévention une réparation éclatante, il faut un acquittement qui prouve non pas que vous l'avez renvoyé faute de preuves, ce qui entacherait son honorabilité d'un soupçon, mais que vous aurez au courant des débats acquis la conviction de son innocence. Et j'ai confiance en vous, messieurs les jurés.

Il était quatre heures du soir. Le soleil déclinait et ses rouges rayons, traversant les fenêtres vers le couchant, éclairaient de sanglantes lueurs le Christ au fond de la salle, derrière la cour.

Le moment approchait où ce drame allait se dénouer, et les douze jurés, toujours impassibles et un peu tristes, écoutaient d'une oreille attentive la réplique du ministère public.

Gérard regardait Beaufort.

Celui-ci fermait les yeux. Il n'avait pas, comme son défenseur, confiance dans la justice des hommes. Il avait été trop éprouvé. Il ne se reposait plus que dans celle de Dieu.

Le président allait se lever en invitant le jury à se rendre dans la salle des délibérations, lorsqu'un huissier s'approcha discrètement de Gérard.

Le docteur était si préoccupé par le spectacle de la tristesse de Beaufort qu'il ne prenait pas garde.

L'huissier lui appuya doucement la main sur l'épaule :

— Monsieur Gérard, dit-il, monsieur Gérard.

Le docteur tressaillit et se retourna.

— Une dépêche pour vous qui arrive à l'instant.

— Pour moi ? dit Gérard étonné... le cœur bouleversé tout à coup.

Et sa main tremblante ouvre le télégramme.

Il court à la signature. La dépêche est signée de Jan-Jot.

« Monsieur Gérard, dit-elle, s'il est encore temps, si cela est possible, faites en sorte que l'on suspende l'audience. M. Beaufort est innocent, ainsi que vous avez dû le dire tout à l'heure... et nous en apportons les preuves... »

Gérard se lève... Il se précipite vers la cour.

— Monsieur le président, je vous en supplie, monsieur le président...

Le président s'arrête et regarde froidement le jeune homme.

— Docteur, vous abusez de notre complaisance. Je vous rappelle au respect que vous devez à la justice. Reprenez votre place...

Mais Gérard est au comble de l'angoisse. Une fièvre intense l'agite misérablement... Il montre sa dépêche... Il essaye de parler... Il ne sait que proférer une prière...

— Messieurs les jurés... monsieur le président... par pitié, il faut attendre... il le faut...

Il ne peut en dire plus. Il étouffe. Il tombe, à demi-évanoui. Mais il a tendu le télégramme au défenseur de Beaufort qui en prend connaissance.

— Monsieur le président, dit-il d'une voix forte, la dépêche qui vient d'être remise au docteur Gérard annonce que nous allons recevoir les preuves de l'innocence de mon client... Au nom de la justice, je demande que l'audience soit de nouveau suspendue.

La dépêche passe entre les mains de la cour et des jurés.

Elle excite une émotion universelle.

Beaufort, accablé, reprend courage. Son avocat lui parle à voix basse.

— Et de qui vient cette dépêche ? demande le malheureux.

— Elle est signée : Jan-Jot.

— Le joueur d'orgue... Ah ! le brave garçon ! le brave garçon !

Gérard reprend connaissance, il se lève de nouveau.

Le président lui demande :

— Quel est ce Jan-Jot ?

— Un mendiant... mais un honnête homme... dit-il d'une voix ferme.

Un colloque très vif s'échange entre le président et ses assesseurs.

— Quelle confiance pouvons-nous avoir en ce mendiant ?

Gérard comprend leurs hésitations.

— Je me porte garant de la vérité de ce qu'annonce Jan-Jot, dit-il. Je l'avais chargé d'une mission... Cette mission, il vient de l'accomplir sans aucun doute... Comment ? Je l'ignore... Soyez sûr, monsieur le président, que la dépêche est d'une extrême gravité.

— L'audience est pour la seconde fois suspendue, dit le président.

Et un grand tumulte éclate dans la salle.

Le public échange ses impressions et fait des commentaires.

Quand Beaufort reconduit entre deux gendarmes, passe près de Gérard, celui-ci lui dit :

— Courage, ami, courage et confiance...

Une heure, deux heures s'écoulent.

Aucune autre dépêche. Et pas de nouvelles de Glou-Glou.

Qu'est-il arrivé pendant que l'on juge Beaufort ?

C'est ce qu'il faut que nous racontions.

IV

Glou-Glou et Pinson avaient été fidèles à leur surveillance. Ils ne quittèrent point la Mare aux Biches.

Quelques jours se passèrent. Daguerre ne paraissait pas.

— Est-ce qu'il serait parti ? demanda un soir l'agent de police au joueur d'orgue, pendant qu'ils grelottaient tous les deux sous une pluie glaciale. S'il a quitté Creil, s'il est en Angleterre, il nous a dépistés et joués.

— Je le saurai demain, en allant aux provisions, fit le mendiant.

Le lendemain, il reprenait son orgue chez Vatrin, faisait une tournée dans la ville et terminait sa tournée chez Beaufort.

Accoté à la grille, il tournait sa manivelle, en examinant attentivement les allées du jardin. Au bout de quelques minutes d'attente, un domestique parut qui lui donna du pain et de la viande. Il mit le tout dans son sac.

Mais ce n'était pas cela qu'il était venu chercher.

Heureusement, le hasard le servit, car alors qu'il allait s'éloigner, ne voulant point demeurer là plus longtemps, pour ne pas éveiller les soupçons, Daguerre sortit de la maison et se promena dans le jardin.

— J'en étais sûr ! dit Glou-Glou.

Quelques heures après il rassura Pinson.

— Il n'a pas quitté la place. Il ne se doute de rien.

— Bon, alors prenons patience. Il viendra. La faim fait sortir le loup du bois.

— Qu'attend-il, à votre avis, Pinson ?

— C'est un rusé compère. Voulez-vous que je vous précise le jour où nous aurons le plaisir de recevoir sa visite ?

— Par curiosité.

— Ce sera le 5 octobre.

— Le jour de la cour d'assises ?... le jour où sera jugé ce pauvre M. Beaufort ?...

— Justement.

— Pourquoi pensez-vous qu'il aura choisi justement ce jour-là ?

(A suivre).